

# Le Vilain Petit Canard

*Le nouveau journal de la CGT Impôts – Trésor*  
**« Ensemble pour être plus forts »**



## Petit Rappel sur la pointeuse :

La Fiche n°13 de la Boîte à Outils ARTT précise que le chef de service est responsable du suivi du temps au sein de son service. Il est utilisateur, notamment, du planning prévisionnel des absences et des congés. Il effectue le contrôle des présences et met à jour certaines informations relatives aux agents et à leur pratiques horaires (régularisation des anomalies de badgeage, suivi des absences, modification d'un profil horaire, prise en compte des modalités d'exercice du temps partiel, etc.). Il pourra, le cas échéant, confier cette fonction à l'administrateur de l'outil (sous réserve d'une habilitation).

L'agent, au-delà de la consultation du badgeage, est destinataire d'un relevé **périodique** de la situation de son "compte temps" (et de son "compte épargne temps").

## Après le 29, on continue, tous unis et encore plus forts !

La mobilisation unitaire organisée à l'initiative de tous les syndicats de salariés, ce 29 janvier s'est traduite par une très large participation aux grèves dans de nombreux secteurs professionnels, par des manifestations d'une rare ampleur. Deux millions et demi de personnes ont manifesté, jeudi, dans 195 villes. Si certains discutent cette estimation, personne ne conteste que le niveau de la participation aux défilés était comparable aux sommets atteints en 2003, contre la réforme des retraites, en 2006 contre le CPE, voire en 1995 contre le plan Juppé sur la Sécurité sociale et les retraites.

Quant aux motivations de cette mobilisation, il suffisait d'ouvrir ses oreilles pour se rendre rapidement compte qu'elles ne relevaient pas de la simple « inquiétude ». Il y avait bien du mécontentement, de la contestation dans l'air. À l'image des hospitaliers rejetant le discours de la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, pour qui l'hôpital ne souffrirait pas d'un manque de moyens mais de désorganisation, ou des enseignants dénonçant la liquidation des RASED, c'est l'ensemble de la politique, des « réformes » sarkozystes contre les services publics qui étaient dans le collimateur.

Tout comme l'injustice flagrante de la politique « anticrise » du gouvernement, consistant à déverser des milliards d'euros d'argent public dans les coffres des banques et de grandes entreprises, sans exiger de véritables contreparties, ni se doter des moyens de contrôler leur utilisation. Tout en laissant les salaires, les retraites, les minima sociaux à la diète.

À la DGFiP 55 % des agents étaient en grève. Dans le Val d'Oise, l'annonce de la suppression de 45 agents en 2009, la dégradation de nos conditions de travail, le gel de nos salaires dénoncés dans une pétition signée massivement aux impôts ont contribué à une large mobilisation du personnel. Aux impôts le taux de grévistes s'est élevé à 51%, au trésor à 28%, ces scores sont historiques pour notre département et devront être pris en considération par nos directions locales.

Pour autant, la mobilisation doit s'ancrer plus fortement encore dans nos services et continuer à s'amplifier.

Les militants de la CGT ont décidé de passer dans les services pour construire avec vous des cahiers revendicatifs (emploi, conditions de travail, souffrance, salaire, réformes de structures, mutation, notation etc..), et de débattre avec vous des initiatives à prendre pour les porter auprès de nos directions locales.

Le Président de la République lors de son allocution télévisée du 5 février n'a pas répondu aux attentes et aux besoins des français. Il continue de justifier sa politique opposant la relance de l'investissement à celle de la consommation, pour mieux rejeter toute idée de revalorisation des salaires. À l'heure où le chômage s'aggrave, le chef de l'état maintient le cap des réductions d'emplois dans la fonction publique, qui en sans supprimera plus de 100 000 offres de recrutement.

Dans ce contexte, c'est bien le rapport de forces qui sera déterminant pour que le rendez-vous du 18 février prochain, avec les syndicats et le patronat débouche sur les véritables et urgentes mesures de progrès attendues par le plus grand nombre.

**Parce que la crise c'est eux, la solution c'est nous tous ensemble, Restons mobilisés !**

## Je crois que je me fais avoir...

La fusion DGI-DGCP est l'occasion de négociations sur les horaires de travail et les autorisations d'absence. Où allons nous ?

### « Le quart d'heure qui « chamboule » tout !

*Pour un agent qui réside à plus d'un quart d'heure de son lieu de travail, actuellement dans la sphère DGI, cet agent peut quitter son travail dès 16h00, et peut par exemple être à 16h30 à la sortie de l'école pour récupérer ses enfants sans avoir de garderie à financer.*

*Or, les horaires de la DGCP ne permettent pas une telle flexibilité, car il n'est pas possible de quitter son travail avant 16h15, horaire de la badgeuse.*

*Ce quart d'heure en fin de journée pénalise donc les parents de jeunes enfants, comme la demi-heure du matin qui pénalise ceux qui veulent déposer leurs enfants à l'école ou la plage horaire du midi qui ne permettra plus aux agents qui aiment déjeuner occasionnellement dans une brasserie en bonne compagnie et profiter de leur plage méridienne.*

*En effet, les plages horaires pour badger à la DGCP, matin, midi et soir sont quasiment 2 fois plus courtes que celles de la DGI, la vie privée et la vie familiale ne pourront qu'en pâtir ! »*

A quoi ressembleront les horaires de la future D.L.U. ?

Seront-ils alignés sur les régimes les plus favorables aux agents au niveau des plages fixes et des plages variables ?

Au sujet des autorisations d'absence pour examens médicaux le texte n'évoque que les examens effectués dans le cadre de la médecine de prévention.

Concernant les visites de spécialistes, il est indiqué, dans la partie recensement de l'existant, que la DGI n'a rien précisé à ce titre, les facilités ou autorisations étant gérées en local.

La fiche propose l'octroi de facilités horaires récupérables (actuel régime CP).

Or la fiche 5 questions-réponses de la boîte à outils ARTT-temps de travail toujours en vigueur dans les services de l'ex DGI précise que « *s'agissant des autorisations d'absence accordées pour examens médicaux, elles correspondront aux visites chez un médecin spécialiste pour lesquelles le rendez-vous est très difficile à obtenir ou aux examens particuliers nécessitant une intervention lourde dans leur réalisation (scanner, IRM par exemple)* ».

Force est de constater que les propositions de la fiche DGFIP (examen dans le cadre de la médecine de prévention, facilités horaires dans le cas des visites) sont très en retrait par rapport à ce qui a été consigné dans la fiche n°5 de la boîte à outils (autorisation d'absence en cas d'un examen particulier nécessitant une intervention lourde ou en cas de visite à un spécialiste pour lequel un rendez-vous est très difficile à obtenir).

Il nous apparaît nécessaire de revendiquer le maintien des dispositions existantes et leur extension à toute la DGFIP.



### BOYCOTT DU CTPL

*Le CTPL du 27 janvier 2009 dernier qui avait pour ordre du jour l'Outil de Répartition des Emplois (ORE) 2009 à été boycotté par les organisations syndicales CGT et FO trésor du Val d'Oise.*

*En effet nous protestons contre ces nouvelles amputations de nos effectifs qui induisent une dégradation des conditions de travail. Les postes et services se trouvent en permanence sur le fil du rasoir et le moindre dysfonctionnement se transforme rapidement en catastrophe. 12 emplois Trésor supprimés en 2008 sur le département, 18 à venir en 2009, avec une vacance historique d'emplois : -45 au dernier trimestre 2008.*

*La réduction permanente des moyens se traduit au quotidien par l'aggravation du mal être au travail, la remise en cause de plus en plus fréquente du droit à mutation, du droit à temps partiel, des droits à congés et du droit à la formation professionnelle.*

### HEURES D'INFORMATIONS SYNDICALES

LES SYNDICATS SNT CGT TRESOR, SNADGI, SNUI, FO IMPOTS ont pris l'initiative d'organiser une heure d'information syndicale interdirectionnelle.

Celles-ci se sont tenues le 8 janvier sur les Hôtels des Impôts d'Emont, Cergy, St Leu. et le 9 janvier 2009 sur les HDI de Garges et d'Argenteuil.

Celles-ci concernaient TOUS les agents des Impôts et du Trésor afin d'expliquer à chacun d'entre vous notre démarche revendicative globale et la préparation à la journée d'action du 29 janvier 2009.

Cette échéance était d'importance **et le monde présent à la manifestation l'a largement prouvé.**

Un tel mouvement à la fois inter professionnel et intersyndical a démontré, **de par son nombre**, la nécessaire prise en compte de nos dirigeants du malaise et de la souffrance du peuple français.

Il se trouve, à la lueur des informations que nous recevons, que les directives concernant le droit à cette information n'ont pas été relayées par certains responsables d'unités.

**Il s'agit là d'un manquement grave à l'exercice du droit syndical.**

**Nous rappelons donc les textes :** l'heure trimestrielle d'information syndicale interdirectionnelle est de droit dans la limite de quatre heures par an (année civile). Ces heures peuvent être cumulées afin de permettre aux agents de se déplacer sur un lieu d'information. Elles doivent faire l'objet d'une autorisation d'absence prenant en compte les délais de route.

Bien évidemment, les chefs d'unités qui ont prévenu les agents in extrémis « avec un rappel de notre direction pour ce qui concerne le trésor !!! » n'ont pas permis à certains d'entre vous de s'organiser pour venir à notre rencontre.

Nous déplorons ce manque de transmission de l'information qui ne fait que confirmer notre sentiment de pression, de manque de respect et de souffrance au travail pour les personnels.

## EMPLOIS... PRECAIRES

Pour 2009 ce sont donc 22 emplois à l'ex-DGI et 18 emplois à l'ex-CP qui seront supprimés et ce sans perturber plus que ça le DSF ou le TG puisque à priori ils ont voté ces suppressions lors des CTPL que nous avons boycotté sachant que ce ne sont plus que de vulgaires chambres d'enregistrement où aucun réel débat n'est envisageable pour la parité administrative.

Maintenant, puisque les chefs ont le doigt sur la couture du pantalon, la bataille de l'emploi ne peut que se gagner par les luttes, le paritarisme s'autodétruisant. Cette bataille est importante. Certes il n'y a pas (encore) de licenciements mais les collègues qui vivent la suppression de leur emploi le vivent mal. En plus ce sont en général les derniers arrivés sur le service qui doivent le quitter même si leurs chefs sont entièrement satisfaits de leur travail. Ceci crée des situations qui laissent pantois et un gaspillage idiot. Par exemple un collègue arrive sur un nouveau poste au 1<sup>er</sup> septembre 2008 avec un travail qu'il ne connaît pas par exemple allant du CDI à une conservation des hypothèques ou d'une trésorerie impôts vers un service collectivités. Il devra s'investir pour ce nouveau travail en suivant des formations plus ou moins longues et en demandant l'aide de ses nouveaux collègues plus expérimentés. Et en décembre 2008 il apprend qu'il devra abandonner son poste le 1<sup>er</sup> septembre 2009 pour aller là où il y aura une place pour lui sans forcément réellement choisir ou avoir le choix. Est-ce que cette personne se sent utile, quelle va être sa motivation de janvier à septembre 2009 ? Quel gâchi humain et matériel !

## UN MAUVAIS COUP DE PLUS !

Le SNT et le SNADGI ont décidé de quitter le groupe de travail avec le DG du 22 janvier sur les propositions de règles de gestion dans la période transitoire pour les agents affectés dans les SIP puisque la DG s'obstine à ne pas vouloir débattre avec les OS et en les informant simplement de ses décisions.

Dans cette fiche sont remis en cause les engagements pris par le ministre et le DG. Ainsi la garantie de l'harmonisation salariale immédiate pour les agents de l'ex-DGCP intégrant les SIP et qui n'optent pas pour la filière fiscale est oubliée. Oubliée aussi la possibilité de retourner vers la filière gestion publique ou de demander une mutation pour les personnels du trésor optant pour les SIP, ils seront bloqués 2 ans !

Bien sûr les agents trésor qui vont intégrer les premiers SIP n'en ont pas été informés. La totalité de cette fiche qui ne concerne que les agents de l'ex-DGCP est consultable sur les sites nationaux du SNT et du SNADGI.

Nous avons maintes fois rappelé nos revendications en terme de règles de vie et de gestion, de fonctionnement des SIP et la seule réponse obtenue de la DG est la politique du fait accompli.

Maintenant c'est donc bien l'ensemble des agents, qui en s'emparant de ces sujets pourront imposer d'autres choix !

### Rétropédalage

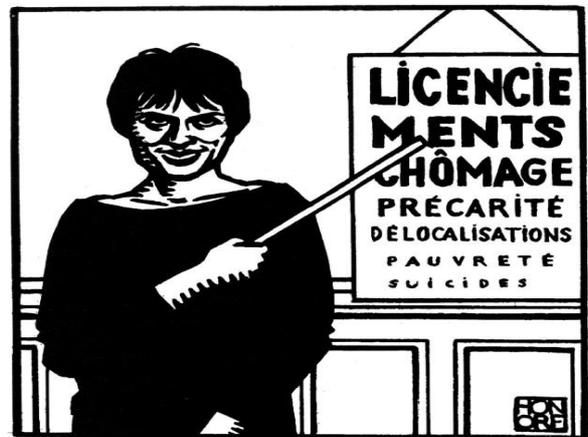
A l'origine il y avait une cellule d'enregistrement dans chaque recette des Impôts avec des agents formés et compétents.

Par soucis d'économie d'échelle (suppression d'emplois), la DSF du 95 a créé 3 Pôles d'Enregistrement : 1 sur Garges, 1 sur Cergy et 1 sur Ermont (qui regroupe ceux de St Leu et Argenteuil) avec l'espoir d'y rattacher celui de Garges également.

Les collègues des services d'accueil de St Leu et Argenteuil viennent de recevoir une super plaquette de l'Enregistrement pour qu'ils puissent informer les contribuables de ces sites sans formation complémentaire.

Une fois de plus la DSF ne reconnaît pas ses erreurs et impose un pansement sur une jambe de bois

> M<sup>me</sup> PARISOT VEUT UNE FRANCE PLUS LISIBLE



## LES FOUS DU ROI

Dans cette période de crise, synonyme de désespoir pour un grand nombre de français, force est de constater que le gouvernement met tout en oeuvre pour nous distraire et nous faire rire.

Chaque jour un nouvel amuseur déploie des trésors d'imagination pour divertir les français.

Rendons hommage à notre "ami" Frédéric Lefebvre qui a déployé une panoplie impressionnante.

Citons ici quelques exemples :

- " La mutation du préfet de la manche est due aux déclarations de Bernard Thibault" (2.02.09).

- "Quand vous détectez chez **un enfant très jeune, à la garderie**, qu'il a un comportement violent, c'est le servir, c'est lui être utile à lui que de mettre en place une politique de prévention tout de suite." (2.12.08)

- "Après la réforme il y aura trop d'argent à France Télévisions"(10.2008).

- "Je suis favorable à ce que les salariés qui utilisent la grève de 59 minutes soient pénalisés au prorata de la gêne occasionnée sur le service normal" (01.09).

Nous aurions également pu citer ses petites moqueries contre l'AFP n'obéissant pas assez à la volonté Elyséenne mais je pense que certains ont déjà mal au ventre à force de rire.

Attention néanmoins à la concurrence Frédéric car notre ministre Eric Woerth sait aussi déployer un humour ravageur. N'a t'il pas dit dernièrement :

- « Au lieu de faire la grève du 29 janvier les fonctionnaires feraient mieux de se serrer les coudes et de relever leurs manches. »

## GRAND CLASSEMENT 2009

Vous avez sûrement remarqué que nos chefs de service ou membres de la Direction ont des expressions fétiches qui reviennent à nos oreilles régulièrement. Ces expressions nous font sourire, nous titillent voire même nous agacent. Nous les avons repertoriées dans une liste non exhaustive;

En lice dans le classement des expressions préférées de la Direction:

- qui n'a jamais entendu le terme « **montée en puissance** »? représentatif de l'enthousiasme exacerbé de nos chefs afin de faire progresser de manière significative leurs chers indicateurs.
- nous l'entendons parfois lors des réunions, l'expression « **dont acte** ». Comprenez qu'il a été pris bonne note de nos arguments et que nous pouvons changer de sujet.
- dans le même ordre d'idée, l'expression « **y'a pas de sujet** ». Un peu plus tranchante, cette expression signifie clairement que le thème abordé est une perte de temps car la Direction ne fera rien de plus.
- le fabuleux mot « **efficience** », utilisé pour nous faire comprendre que nous pouvons travailler de plus en plus avec de moins en moins de personnel tellement on est « trop » forts !!!
- et enfin nous avons la super expression qui sert d'alibi aux incessantes réformes de structures « **l'amélioration de la qualité du service rendu à l'usager** », wouhaaa !!! Prenons par exemple la création du SiP : certain que les usagers seront ravis d'avoir une attente d'environ 1h30 pour venir faire leurs démarches fiscales!!! C'est clair.

Alors laquelle de ces expressions remportera ce grand classement de l'année 2009??? A vous de nous le dire ...



- « Le CPE est une bonne chose pour l'emploi des jeunes » (25.01.06)
- « J'étais persuadé que le CPE serait vécu comme injuste pour la simple raison qu'il l'était » (été 2006).
- « Ma conviction c'est qu'une des questions centrales pour la France est le pouvoir d'achat. Les salaires sont trop bas, les revenus sont trop faibles et moi je veux parler à la France qui travaille... » (Campagne électorale - printemps 2007).
- « S'agissant du pouvoir d'achat qu'est-ce que vous attendez de moi sur le pouvoir d'achat ? Que je vide les caisses qui sont déjà vides ? » (01/2008).
- « J'écoute mais je ne tiens pas compte » (20/01/09)
- « J'écoute les inquiétudes et j'en tiens compte » (27/01/09)
- « La redevance TV n'augmentera pas » (12/2008)
- « On peut me reprocher tout ce qu'on veut en politique sauf de mentir » (05/02/2009)

**« Les aspirations des pauvres ne sont pas très éloignées des réalités des riches »**

**Pierre Desproges**

### MUTATIONS, RAPPEL A NOS SYNDIQUES !

Le SNADGI CGT rappelle aux adhérents toute l'importance d'envoyer son double de mutation au bureau national; ils auront ainsi la certitude que les élus pourront jouer pleinement leur rôle, à savoir vérifier que les règles ont bien été appliquées à tous de manière équitable, et intervenir si nécessaire pour les faire respecter.

Si l'informatique ne résout pas tout, elle peut permettre aux agents de disposer de leur demande sous format PDF, et une transmission rapide des documents sous cette forme. **N'oubliez pas !**

**snadgi-cgt.bn@dgfip.finances.gouv.fr**  
**trésor@cgt.fr**

### APPEL A CANDIDATURE

Vous vous passionnez pour internet ou vous avez envie de vous investir dans une démarche syndicale sans toutefois savoir comment faire?

La CGT Impôts/Trésor 95 cherche des volontaires pour tenir son site internet commun à jour. Une formation nécessaire sera bien sûr assurée.

Si vous êtes intéressé nous vous invitons à en informer un membre de la commission exécutive (dont les coordonnées sont en ligne) avant le 31 mars prochain.



**Bulletin d'adhésion**  
**J'adhère à la CGT**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Lieu de travail : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_